

31560

Légion de gendarmerie de Midi-Pyrénées

Le 25 février 2003

Groupement de Tam et Garonne

N° 70/2003 BRD 82

**Brigade de recherches
départementale**



75 ter avenue Marceau Hamecher
- BP 145 -
82001 MONTAUBAN CEDEX
Tél 05 63 22 52 16
Fax 05 63 22 53 30

Le lieutenant CHAUDERON Jean-Guy, commandant la
brigade de recherches départementale de MONTAUBAN

à Madame Joëlle MUNIER-PACHEU, juge d'instruction au T.G.I. de
MONTAUBAN.

OBJET :

Nouvelles désignations d'O.P.J. pour l'exécution de
commissions rogatoires.

REFERENCE (s) :

- CR 01/01/27 des 20/09/2001 et 15/01/2002
homicide involontaire, affaire PELLO Gérard.
- CR 01/02/23 du 21/05/2002 vol, falsification de
chèque, abus de confiance, affaire GABENS Nicole.
- Article D.33 du Code de Procédure Pénale.

Les Officiers de Police Judiciaire initialement chargés de l'exécution
des commissions rogatoires référencées supra sont détachés au G.I.R de TOULOUSE
dans le cadre d'autres délégations émanant de votre cabinet. A la suite des
interpellations intervenues récemment, de nombreuses investigations restent à la
charge de l'Adjudant PEREZ Christian et du gendarme COURTIL Jean-Pierre qui ne
pourront se distraire de leur mission pendant plusieurs mois.

En conséquence, j'ai pris la décision de confier la poursuite d'une partie
de leur portefeuille d'enquêtes à d'autres O.P.J.

1. Les deux commissions rogatoires concernant l'homicide involontaire
de la fille du Docteur PELLO Gérard seront désormais réalisées par le
Major BOISSONNADE Alain et le MDL/Chef BALDINI Xavier. A
cet effet, je vous prie de bien vouloir proroger le délai d'exécution de
ces délégations.